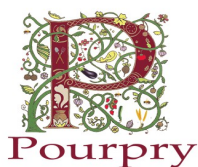


Domaine Permacole de



Accessibilité
de l'établissement

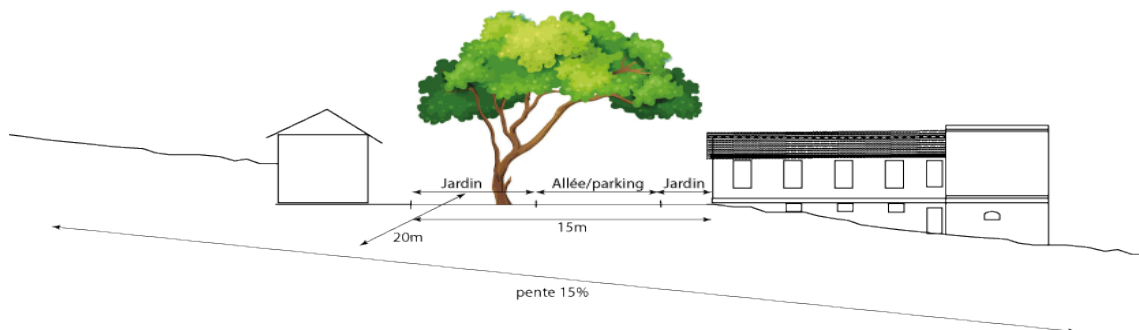


Bonjour et bienvenue au Domaine Permacole de Pourpry !

Du fait de notre petite taille et du fait que nous exerçons notre activité sous forme privée, nous ne sommes pas considérés comme un ERP (Etablissement recevant du Public) ni ne possédons d'IOP (Installations Ouvertes au Public) et donc ne sommes pas soumis aux normes associées.

Cependant, vous trouverez ci-après la description de nos efforts en matière d'accessibilité pour notre établissement :

Concernant la **mobilité**, le château est installé dans un parc de 8 hectares dont la totalité s'inscrit dans une pente de 15%. Le seul espace plane est donc celui situé entre le château, la dépendance et le parking, soit une surface de $15\text{m} \times 20\text{m} = 300\text{ m}^2$ environ, sur laquelle les PMR et les chaises roulantes peuvent circuler sans difficulté, à l'exception d'une petite bande de graviers profonds. Tout le reste doit être considéré comme inaccessible aux PMR.



L'entrée présente néanmoins une difficulté pour les chaises roulantes en raison du gravier qui peut être profond sur 2m environ. Il est prévu de réaliser une bande de béton roulante mais **elle n'a pas encore été réalisée.**

Cependant, nous avons déjà autorisé à plusieurs reprises des voitures à **stationner temporairement sur l'esplanade en dur** devant la porte d'entrée pour permettre de déposer une chaise roulante.

Une fois sur l'esplanade, une **pente douce jusqu'à la porte d'entrée** a été aménagée et les 3 marches d'accès au château ont été éliminées.

Reste la marche du perron de 10 cm seulement, très facile à franchir.

Une fois entré dans le château, **toute la circulation est de plain-pied**) : accès au salon, à la salle à manger, à la bibliothèque et à la terrasse), à l'exception d'une petite marche en pente de 10cm pour accéder aux chambres.

La terrasse qui est accessible est la terrasse haute, d'une surface de 25m². La 2ème terrasse de 300m² n'est accessible qu'avec un escalier de 12 marches à partir de la 1ère, mais il n'y a aucune rambarde à l'heure actuelle (en projet).

Concernant la partie chambres, on trouve tout d'abord un WC indépendant, équipé pour les PMR (cuvette surélevée, barres de soutien, lave-main surbaissé).

Toutes les chambres disposent d'un WC mais aucun n'est équipé pour les PMR.

Parmi les 4 chambres accessibles, seule la « chambre luxe » est équipée avec une douche à l'italienne mais elle ne possède pas de barres de soutien. Les autres sont des douches classiques avec un receveur surélevé de 14 à 22cm selon les chambres.

Le comptoir où s'effectue le règlement possède une partie surbaissée.

Il n'existe aucun dispositif particulier facilitant l'accès aux personnes malentendantes, sourdes, muettes ou aveugles à l'heure actuelle.